

que nous faisons est peu de chose ! Mais mettons-le dans les mains de Marie par cette dévotion. Comme nous nous serons donnés tout à fait à Elle autant qu'on se peut donner, en nous dépouillant de tout en son honneur, Elle nous sera infiniment plus libérale, et nous donnera pour un œuf un bœuf ; Elle se communiquera toute à nous avec ses mérites et vertus ; Elle mettra nos présents dans le plat d'or de sa charité ; Elle nous revêtira, comme Rébecca revêtit Jacob, des beaux habits de son Fils aîné et unique Jésus-Christ, c'est-à-dire de ses mérites qu'elle a en sa disposition : et ainsi, comme ses domestiques et ses esclaves, après nous être dépouillés de tout pour l'honorer, nous aurons doubles vêtements : *Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus* : vêtements, ornements, parfums, mérites et vertus de Jésus et de Marie.

40 Se donner ainsi à la très-sainte Vierge, c'est exercer dans le plus haut degré possible la charité envers le prochain, puisque c'est donner à Marie ce que l'on a de plus cher, afin qu'elle en dispose à sa volonté en faveur des vivants et des morts.

50 C'est par cette dévotion qu'une âme peut mettre ses grâces et ses mérites en sûreté, en en faisant Marie la dépositaire. Elle peut lui dire avec confiance : "Tenez, ma chère Mère, "ma bonne Maîtresse, voilà ce que, par la

" grâce
" ne su
" ma fa
" du gr
" enner
" on ve
" tomb
" levai
" de nu
" ma g
" puis
" moi,
" mon
" vous
" situ
" qui
" tout
" hom
" péri
" puis
" vou
Ipsam
despe
nente
ipsa
venis
De I
Deti
ne no
meri